

# ASSOCIATION

## « UN CENTRE VILLE POUR TOUS »

### ASSEMBLEE GENERALE

Du 31 mars 2014

### Rapport d'activités 2013

Dernière proposition N°V 08-3-14

Depuis 2012 Un Centre ville pour tous a modifié son organisation interne et s'est structurée en pôles fonctionnels. Le Conseil d'administration se chargeant de veiller à la cohérence de l'ensemble. 2 AG (18 mars et 21 octobre 2013) et 8 CA ont eu lieu. Pour les adhésions, voir le rapport financier.

#### Pôle Communication

Nous gérons un fichier à jour de 1760 sympathisants et 2 600 personnes reçoivent la lettre d'information électronique (10 numéros en 2013).

Nous avons publié 9 communiqués de presse.

Le site, qui contient 4200 articles en ligne dont près de 3100 articles de presse reçoit plus de 200 visiteurs <sup>500 à 700</sup> uniques chaque jour.

Le suivi du site et du fichier de l'association est assurée par quatre adhérents dont un informaticien. Un membre du conseil d'administration est le porte parole de l'association.

Nous répondons à de nombreuses sollicitations, dont en moyenne trois par semaine depuis le site. Nous avons réalisé cinq interventions auprès de chercheurs ou de groupes d'étudiants en urbanisme, architecture, paysage, tourisme (dont trois étrangères). Nous sommes fréquemment sollicités par des journalistes et intervenons lors de rencontres ou colloques sur le logement ou sur la réhabilitation.

#### Pôle Habitat

Sa fonction est de constituer un pôle de réflexion critique capable d'assurer la préparation des avis sur les documents d'urbanisme (PLH, SCOT, PLU...), que CVPT en tant qu'ALUA est amenée à donner et plus généralement pour nourrir les interventions de l'association.

Le début de l'année 2013 a été consacré à une réflexion collective sur ce que pourrait être pour nous un "projet centre ville". C. Deleusse a produit un texte intéressant sur Belsunce et nous projetons de reproduire la même démarche sur d'autres territoires comme Noailles ou Thiers-Réformés. S. Mousserin a rédigé une note sur les écoles dont la méthode pourrait être étendue à d'autres types d'équipements. En mai 2013, F. Guyon a préparé un avis sur le Plan de déplacements urbain (PDU) qui a été déposé à l'enquête publique.

Malgré un courrier adressé à la Ville de Marseille pour demander la communication des études diagnostics sur les cinq pôles de projet «Grand centre ville» couvrant Noailles, nous ne les avons pas obtenues. C'est une question à relancer en 2014..

Le PLU a polarisé l'activité du groupe de mai jusqu'à la fin de l'année 2013. Un argumentaire sur les graves lacunes du document a servi:

- en juin 2013 pour une séance des «rencontres de CVPT» consacrée au PLU.
- lors des contacts avec l'opposition municipale avant son approbation en juin 2013
- lors des contacts avec la commission d'enquête
- pour préparer un contentieux au TA décidé par le CA. Il a été déposé fin 2013 par notre avocat Benoit Candon, et une conférence de presse a été organisée début 2014.

Un questionnaire a été envoyé aux candidats aux municipales. Nous avons reçu les réponses de trois d'entre eux, qui ont été publiées sur le site avec une synthèse.

### **Pôle Formation**

Le pôle formation fonctionne sur une base collective mais chaque *Rendez-Vous de CVPT* est concrètement pris en charge par un membre porteur du projet.

Depuis 2003, CVPT contribue à pallier les manques de communication des pouvoirs publics en direction des habitants du centre ville de Marseille, en matière de réhabilitation, d'habitat insalubre et plus généralement sur les droits des locataires et des petits propriétaires, etc. avec les *Rendez-Vous* qui sont :

- un support d'information/diffusion des actions engagées par l'association.
- un espace d'échanges d'informations et d'interpellation des institutions
- un lieu d'information et de confrontation

Il y a eu 15 *Rendez-Vous* depuis le dernier trimestre 2012 dont les comptes-rendus sont disponibles sur le site.

La tenu des *Rendez-Vous* à la Cité des Associations implique des contraintes de capacité d'accueil. Un transfert dans un autre lieu pourrait être étudié (la Maison de la Région a été envisagée).

D. Mateos Escobar prépare un recueil pour retracer les plus de 50 séances de débat organisées par CVPT depuis près de 10 ans.

### **Pôle Veille**

La création du Pôle Veille répondait à plusieurs constats : le ralentissement des évictions massives ; la multiplication et l'éclatement des opérations d'urbanisme ; la diversification des actions de CVPT avec son agrément ALUA. Les actions du pôle reposent sur l'idée que : la veille sociale est l'affaire de tous les membres de CVPT et non des seuls membres actifs du pôle.

En 2013, le groupe a fonctionné autour de trois personnes actives avec un rythme d'une réunion mensuelle, le référent du pôle étant Maïten Bel. Ses actions se sont organisées autour de plusieurs questions.

La mise en œuvre de la délibération municipale de février 2008, votée à l'unanimité, qui prévoyait un effort de réparation de la Ville de Marseille en direction des vieux travailleurs immigrés victimes des expulsions.

Cependant, comme en 2012, nous constatons qu'aucune opération de logements sociaux pour les vieux travailleurs immigrés n'a été livrée en 2013, et qu'une partie des immeubles prévus ont été vendus à des privés. Le pôle souhaiterait interpeller l'opinion et les élus à ce sujet.

CVPT a financé la réalisation d'une étude de terrain sur la vacance d'immeubles appartenant à la ville et concernés par la délibération, par P. Gicquel, étudiante en M2 à l'IUAR. Une synthèse de l'étude a été publiée sur le site en décembre 2013.

Pour aller plus loin dans la lutte contre les marchands de sommeil et la promotion d'un habitat social de qualité en centre ville, CVPT suit le protocole d'éradication du logement indigne (EHI), le Groupement opérationnel de lutte contre l'habitat indigne (GOLHI) et les opérations menées par Adoma. Ce travail est difficile du fait du manque de transparence de la ville qui ne communique pas les informations, ou alors des éléments contredits par la pratique du terrain. Quoiqu'il en soit, l'EHI progresse très lentement, et les bilans du relogement restent à faire.

Concernant l'opération Montolieu, le pôle veille a rencontré Marseille rénovation urbaine (ex GPV) en novembre 2012, Euroméditerranée en février 2013, puis en janvier 2014, donné suite à deux sollicitations par des habitants en phase de négociation d'indemnités d'expropriation et d'éviction commerciale et encadré un stagiaire. Les objectifs de production de logements sociaux paraissent insuffisants au regard des besoins générés par les opérations de réhabilitation/rénovation. La réinstallation d'un certain nombre de commerçants doit aussi être étudiée.

Sur la rue de la République, des membres de l'association ont eu des rencontres avec l'EPAEM (février 2013, janvier 2014), avec des habitants et des associations (Fondation Abbé Pierre, février 2014) et répondu aux sollicitations des médias (Marseille, juin 2013). Nous déplorons qu'il n'existe à ce jour aucun bilan général de l'opération alors que nous constatons un nombre important de logements et commerces vacants, qu'ANF va céder son patrimoine et doit rembourser une partie des sommes perçues de l'ANAH pour n'avoir pas respecté les conventionnements.

CVPT a été sollicité en mars 2012 par des habitants du quartier des Crottes, inquiets de l'extension d'Euroméditerranée. Malgré l'effritement du collectif, CVPT poursuit ses échanges avec Euroméditerranée. Les opérations sont constamment repoussées. CVPT est préoccupé du relogement des habitants et demande à l'EPAEM de produire un état détaillé du parc social produit sur son périmètre en 20 ans.

CVPT a accueilli un stagiaire bénévole et une stagiaire rémunérée. Le suivi de ces stagiaires demande un engagement considérable que les membres du pôle veille ne sont pas en mesure de fournir. CVPT ne poursuivra donc pas cet encadrement, se contentant de répondre aux sollicitations d'étudiants et la diffusion de travaux universitaires.

## Fonctionnement de l'association

Notre organisation actuelle a été mise en place lors de l'AG de mars 2012, avec un CA gardien de la cohérence et de l'éthique de l'association et des pôles d'activité autonomes, coordonnés et responsables. Une structure légère est en charge des questions administratives (Ch. de Leusse et S. Imbert-Vier), M. Derain et D. Carrière gèrent les courriels et le protocole de gestion des archives.

---

Association Loi de 1901 Déposée le 31/10/2000 en Préfecture des Bouches-du-Rhône (J.O. du 25/11/2000).

Adresse Postale : Co/ Cité des Associations- BP n° 241 - 93 Canebière - 13001 Marseille

Site internet : <http://www.centrevillepourtous.asso.fr> E-mail : [info@centrevillepourtous.asso.fr](mailto:info@centrevillepourtous.asso.fr)

Les pôles fonctionnent en responsabilité, de programme, de méthodes et d'initiative, avec obligation de communication au CA. Ils désignent en leur sein un référent chargé de communiquer avec les autres pôles.

Cependant, nous sommes de plus en plus sollicités par des institutions, en tant que partenaire expert et responsable, lié à notre agrément d'ALUA, et nous avons à ce titre à répondre à des sollicitations utiles et nécessaires, sur le grand centre ville, sur la métropole, sur l'implication et la participation des habitants par exemple. D'autre part, compte tenu de la nature des dossiers en cours au sein du pôle veille, de leur cohérence avec l'agrément ALUA de CVPT, il est proposé que la fonction de veille soit prise en charge de façon plus diffuse par tous les membres du CA.

Ce fonctionnement en pôle a donc montré son utilité, mais aussi ses limites : hétérogénéité des besoins et des préoccupations, diminution du travail collectif. Le fonctionnement actuel de l'association est partagé entre des réunions de CA occupées par de trop nombreux détails et une équipe de coordination en charge des questions formelles, et manque de discussion collective. Cela s'est constaté à l'occasion des élections municipales où nous avons eu du mal à réagir à diverses pressions.

C'est pourquoi nous proposons un fonctionnement un peu modifié avec la mise en place d'un bureau qui soit un lieu de coordination mais aussi de réflexion collective. Il pourrait être élargi aux membres du CA qui le souhaitent et organiser des moments de travail long tout en préservant une certaine convivialité.

Nous pourrions travailler plus en réseau. Nous avons longtemps été seuls dans nos domaines d'intervention, il existe maintenant semble-t-il des partenaires possibles : associations (fond Abbé Pierre, LDH, Renc. Tsiganes, etc.), institutions (Adoma, Cons de devt, ADIL) et des instances utiles (Gohli, CRH)

Nos ~~Rencontres~~ pourraient être réfléchis en fonction de cet objectif de construire un (ou des) réseau(x) : nos ~~débats~~ pourraient être désormais des moments dans la constitution ou le développement des réseaux qui nous paraissent les plus importants en fonction de nos thématiques privilégiées.

Plusieurs propositions indépendantes ont été faites :

- recréation d'un bureau
- suppression du pôle veille, dont les responsabilités se diffuseraient dans toute l'association ;
- suppression du pôle Habitat, dont le travail serait divisé en différents projets dont les conclusions seraient validées en CA
- renforcement du travail en réseau.

Compte de résultats - Exercice 2013

CHARGES			PRODUITS		
	€uros	Rappel 2012		€uros	Rappel 2012
Fournitures	23,35 €		Participation des usagers		
Achats de services	188,00 €	334,62 €	Subventions	0,00 €	0,00 €
Petit équipement			Adhésions	1 325,00 €	1 580,00 €
<u>Sous total achats</u>	<u>211,35 €</u>	<u>334,62 €</u>	Fond de solidarité	375,00 €	370,00 €
Assurances	80,41 €	84,76 €	<u>S/total dons</u>	<u>1 700,00 €</u>	<u>1 950,00 €</u>
Documentation/Abonnements	179,00 €	225,00 €	Produits financiers	216,13 €	275,77 €
Impression	28,20 €		Vente documents	34,00 €	
Rémunération et honoraires	1 308,15 €	308,14 €	Produits exceptionnels		
Affranchissements	127,60 €	138,92 €			
<u>S/total services extérieurs</u>	<u>1 723,36 €</u>	<u>756,82 €</u>			
Provisions et régularisations					
<b>Total des charges</b>	<b>1 934,71 €</b>	<b>1 091,44 €</b>	<b>Total des produits</b>	<b>1 950,13 €</b>	<b>2 225,77 €</b>
Solde	15,42€	1 134,33 €			

Résultats affectés - Exercice 2013

Fonctionnement de l'association			Fond de solidarité		
	€uros	Rappel 2012		€uros	Rappel 2012
Charges	1 934,71 €	783,30 €	Charges		308,14 €
Produits	1 359,00 €	1 580,00 €	Produits	375,00 €	370,00 €
Solde	-575,71€	796,70 €	Intérêts	216,13 €	275,77 €
			Solde	<b>591,13 €</b>	<b>337,63 €</b>
Report soldes au 31/12/2012	7 454,01 €			7 728,24 €	
<b>Soldes cumulés au 31/12/2013</b>	<b>6 878,30 €</b>			<b>8 319,37 €</b>	

Budget prévisionnel - Exercice 2014

CHARGES		€uros	PRODUITS		€uros
Fournitures		50,00 €	Participation des usagers		
Achat de services		300,00 €	<u>S/total rémunération des services</u>		- €
<u>Sous total achats</u>		<u>350,00 €</u>	Subventions		
Assurances		100,00 €	<u>S/total subventions</u>		- €
Documentation/Abonnements		250,00 €	Adhésions	1 600,00 €	
<u>Sous total services extérieurs</u>		<u>350,00 €</u>	Fond de solidarité	500,00 €	
Impression		100,00 €	<u>S/total dons</u>	<u>2 100,00 €</u>	
Poste		200,00 €	Produits divers	200,00 €	
Honoraires		1 200,00 €			
Services divers		100,00 €			
<u>S/total autres services extérieurs</u>		<u>1 600,00 €</u>			
<b>Total des charges</b>		<b>2 300,00 €</b>	<b>Total des produits</b>		<b>2 300,00 €</b>

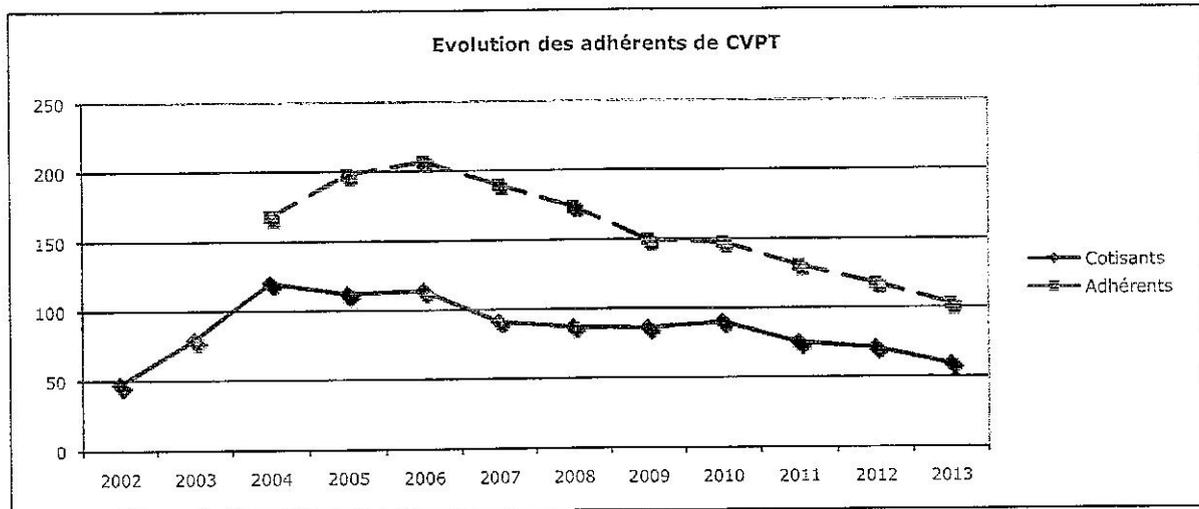
## Présentation des comptes de CVPT pour l'année 2013

### Adhérents

Nous étions 75 en 2011, 71 en 2012 et nous ne sommes que 59 en 2013, dont 14 n'étaient pas adhérents en 2012 et 5 n'avaient jamais été adhérents, de vrais nouveaux donc. C'est un recul important en dépit de relances, en particulier par courrier lors des appels à participer aux AG. On peut noter cependant que la baisse de la cotisation moyenne, qui tourne autour de 22 euros, marque le pas.

26 adhérents de 2012 n'ont pas réadhéré en 2013, dont 6 n'ont été adhérents qu'en 2012. Les 20 autres ont en partie oublié de le faire malgré les rappels, il faut donc le faire rapidement. Notre taux de réadhésion n'est que de 63%, logiquement en baisse.

La conséquence de ces divers éléments est que notre nombre d'adhérents (ayant cotisé l'une des trois années précédentes) diminue également pour atteindre 103.



### Situation budgétaire

Le budget général de l'association est légèrement bénéficiaire (15,42 euros). Cependant, l'excédent du fond de solidarité (591,13 euros) qui n'a pas été utilisé cette année, masque un déficit du fonctionnement (575,71 euros) dû à la baisse des cotisations et au financement de l'étude sur la vacance publique en centre ville. La trésorerie de l'association, excédentaire depuis des années, peut tout à fait prendre en charge ce déficit.

Nous n'avons pas d'autres recettes que le montant des cotisations, en légère baisse, les intérêts du compte d'épargne et la vente d'un reliquat de brochures.

Le fond de solidarité a des recettes et pas de dépenses cette année. Comme toujours, les produits financiers y sont affectés.

### Soldes au 31 décembre 2013

Nos comptes reflètent notre trésorerie, c'est à dire que le total des soldes correspond à notre crédit :

Réserves de fonctionnement	6 878,30 €
Fond de solidarité	8 319,37 €
<b>Total</b>	<b>15 197,67 €</b>

Avec près de 6000 euros de trésorerie, plus le fond de solidarité, notre situation est saine et nous permet d'envisager sereinement de futures actions. Ce montant peut sembler important, il est en fait nécessaire pour assurer notre indépendance dans un univers où circule des sommes importantes.

Je vous propose un budget prévisionnel 2014 en équilibre général, mais en déficit en fait sur le fonctionnement. Cet équilibre général est basé sur le pari que nos actions feront augmenter le nombre de nos cotisants.

Le déficit de fonctionnement prévisible est dû aux honoraires de l'avocat pour le recours contre le PLU. Je propose en effet de le financer sur notre trésorerie, qui le permet.

En cas de besoins, nous avons toujours des ressources mobilisables. La capacité d'agir de l'association reste donc entière.

*Simon Imbert-Vier, trésorier*